

"Latresne, notre identité, notre avenir"

avec **Jean-Luc Hoguet**

Édito

Une campagne électorale doit être un moment utile. Elle est l'occasion privilégiée d'échanger, de créer de nouveaux liens et de recueillir vos attentes, vos préoccupations et vos suggestions.

J'ai souhaité que vous puissiez vous exprimer de différentes manières, au travers d'une enquête, de réunions à domicile, d'entretiens individuels et même de mon blog (pour ceux qui utilisent internet).

Ce seront autant d'occasions de travailler ensemble à notre avenir partagé. N'hésitez pas à vous exprimer le plus naturellement qui soit !

Bien à vous



L'actualité

Une enquête citoyenne

L'enquête ci-jointe doit être un moment fort de la campagne. Elle est, pour vous, l'occasion de donner votre avis et donc de contribuer directement à la réflexion collective sur l'avenir de notre village.

Elle s'articule autour des thèmes principaux de toute action municipale : le cadre de vie, le lien social, les équipements publics, l'aménagement,

l'éducation, le développement économique... Bien sûr, vous pouvez compléter cette approche en abordant d'autres thèmes et laisser libre cours à votre expression.

La longueur relative de ce questionnaire doit vous convaincre du sérieux de l'analyse que nous souhaitons en tirer. Nous vous en présenterons les résultats dans une prochaine édition de notre journal.

Le message

Concertation durable

La gestion municipale demande de la proximité. Elle doit être soucieuse des vrais besoins et capable d'innovations et d'adaptations dans les actions à mettre en œuvre. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons, si vous

nous faites confiance, installer un **conseil consultatif** qui réunira tous ceux d'entre vous qui souhaiteront être des acteurs de la vie locale. Cette nouvelle instance émettra des avis et formulera des propositions en direction des élus.



A propos de l'intercommunalité

De nouvelles priorités pour notre territoire.

Latresne appartient à la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers. Constituée fin 2002, elle regroupe les communes de Baurech, Cames, Camblanes-et-Meynac, Cénac, Latresne, Quinsac et Saint-Caprais de Bordeaux.

Outre les deux compétences obligatoires qu'elle doit assurer - développement économique et aménagement de l'espace -, les actions en matière de voirie, sport, culture, action sociale et enfance-jeunesse ont été progressivement transférées des communes vers la communauté de communes.

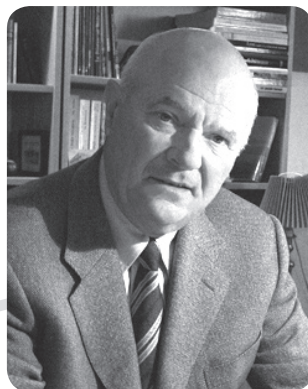
Elle est en régime de taxe professionnelle unique, acquittée par toutes les entreprises du secteur. Son produit sert l'ensemble des communes de la zone.

Dans un premier temps, la communauté de communes a mis l'accent sur des projets concernant l'enfance-jeunesse et l'action sociale.

Dans les années à venir, on devrait assister à une montée en puissance des thèmes liés au développement économique et à l'aménagement de l'espace.

Nous ferons tout, si nous sommes élus, pour que les priorités de l'intercommunalité se recentrent sur ces enjeux.

Jean-Luc Hoguet



La population de Latresne a beaucoup évolué ces dernières années. Les nouveaux habitants vous connaissent peu ou peut-être pas. Alors, quelques mots choisis pour vous présenter ?

Je vis à Latresne depuis 33 ans et j'aime profondément ce village dont le cadre ressemble à mon Perche natal (avec le fleuve et les vignes en plus). Mon épouse Chantal et moi y avons élevé nos trois enfants et avons aujourd'hui la chance de profiter de nos deux petits-enfants.

J'ai depuis longtemps participé à la vie de la commune, en tant qu'adjoint au maire ou en tant que conseiller municipal.

J'ai exercé une activité professionnelle passionnante dans le secteur du développement urbain et du logement social, très mal connu, alors qu'il peut prendre des formes très diversifiées et répondre à des besoins essentiels pour les jeunes et les aînés notamment. J'ai donc travaillé sur le développement de la ville, l'aménagement urbain, la construction d'un habitat en location ou en accession à la propriété et de grande qualité architecturale, ainsi que sur des services innovants destinés aux habitants.

Aujourd'hui à 61 ans, tout juste à la retraite, je viens de devoir remettre mon mandat de membre du Conseil Economique et Social (CESR) de la Région Aquitaine qui m'a permis de travailler aux grandes questions du développement territorial. J'assume par ailleurs la vice-présidence de l'association Arc en Rêve qui œuvre à la promotion de la qualité architecturale au plan local, national voire au-delà.

Mais je souhaite désormais me consacrer pleinement à la construction de l'avenir de Latresne.

Qu'est ce que votre entourage apprécie le plus chez vous ? Et le moins ?

Je crois avoir le sens de l'intérêt général, de tradition familiale, une certaine qualité de

management donc de confiance en ceux avec qui je travaille. Je préfère le long terme à l'affichage, et suis un optimiste de l'action. J'essaye aujourd'hui de veiller à un meilleur équilibre de vie jusqu'alors beaucoup trop absorbé par mon travail. Mais mon entourage familial ou amical aurait certainement bien d'autres reproches à me faire...

Qu'est ce qui motive votre candidature à la tête d'une liste renouvelée ?

Tout d'abord, l'envie de manager une équipe et des projets au service de Latresne qui a besoin de toute notre attention.

Je crois en la mobilisation pour faire de Latresne une commune vivante et animée. La capacité à faire dépend de l'expérience, des compétences et du tissu relationnel, mais aussi et surtout du volontarisme des élus et des acteurs locaux associés. Cette motivation et cette détermination, je les partage avec une équipe de campagne choisie pour ses qualités humaines, très soucieuse du collectif, ce qui pour moi est essentiel. Notre groupe est divers au plan des sensibilités politiques (à l'exclusion de toute forme d'extrémisme dans lequel je ne me reconnais pas), équilibré tant sur le plan de l'âge et des expériences professionnelles et associatives (la parité a été mise à mal du fait des candidatures spontanées toutes masculines reçues depuis l'envoi de ma lettre de candidature).

Pourquoi avoir intitulé votre liste «Latresne, notre identité, notre avenir» ?

Parce qu'il faut préserver notre cadre naturel et patrimonial unique tout en offrant des réponses adaptées aux exigences de services urbains que nous attendons de plus en plus. .../..

L'interview, suite ...

Il nous faut marier dynamisme et équilibre. Il faut en conséquence nourrir, entretenir et défendre notre identité de commune périurbaine : surtout ne pas nous fondre dans la communauté urbaine de Bordeaux mais jouer notre rôle au sein de l'agglomération dont nous faisons partie pour y faire valoir notre particularité ainsi que notre projet.

Quels axes retenez vous pour améliorer les équilibres ? Faut-il parler de rupture ?

Non pas vraiment, beaucoup a été fait, la vie associative est très forte. Mais je pense que nous devons aller plus loin dans nos ambitions : agir pour mettre en valeur nos espaces naturels de qualité ; réaménager le centre ville en offrant des équipements publics et commerciaux, des logements diversifiés ; requalifier certains espaces publics ; rééquilibrer nos quartiers ; dynamiser notre vie associative, culturelle et sportive ; accompagner le développement des activités économiques, commerciales et

artisanales. Nous déclinons tout cela dans notre projet le moment venu.

Comment se présente la campagne ?

Le plus sereinement possible, dans un climat respectueux et qui, je l'espère, le restera. Une deuxième liste est conduite par notre ancien opposant à la liste de François-Xavier Michelet aux précédentes élections municipales de 2001. Il avait formulé alors des critiques radicales de la gestion municipale. Qu'il essaye aujourd'hui de se positionner en successeur des municipalités précédentes est tout simplement incohérent, vous en conviendrez !

Peut-être y aura-t-il une troisième liste naturellement plus ancrée à gauche.

Quoiqu'il en soit je ne doute pas que les électeurs sauront se déterminer en fonction du projet et de l'équipe les mieux à même d'assurer l'avenir et l'identité de Latresne. ●

Les élections pratiques

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, avant le 31 décembre 2007 ! Nous vous rappelons que les dates du scrutin sont fixées au 09 mars pour le premier tour et au 16 mars pour le deuxième tour éventuel.

L'élection des conseillers municipaux se fait au scrutin majoritaire :

- à l'issue du premier tour, sont élus les candidats qui ont obtenu la majorité absolue et recueilli au moins le quart des suffrages.
- A l'issue du second tour, la majorité relative suffit.
- Les suffrages sont comptabilisés individuellement, le panachage est autorisé.

Contact :

Pour contacter **Jean-Luc Hoguet**

Téléphone : 05 56 20 75 97

Courrier : 58, rue du Moulin, 33 360 Latresne

Courriel : jeanluchoguet@yahoo.fr

Retrouvez toutes les informations de la Liste

Latresne, notre identité, notre avenir sur le blog :

<http://jean-luchoguet2008.blogspot.com>